L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 17 OCTOBRE.

LES MOYENS DE PRÉVENIR LES INONDATIONS DE LA GARONNE.

Nous avons sous les yeux le rapport de M. Dieulafoy, ingénieur des ponts et chaussées, chargé du service municipal, sur l'inondation qui a détruit toute une partie d'un des faubourgs de Toulouse. Nul n'était mieux en situation que M. Dieulafoy pour nous retracer les péripéties et l'étendue de ce désastre. Homme de science et homme d'action, ayant eu du commencement à la fin à diriger les travaux et à lutter de sa personne contre le terrible fléau, M. Dieulafoy n'en a perdu aucun détail, il en a retiré les utiles enseignements qui se dégagent toujours de pareils malheurs, et ses conseils devront peser d'un poids considérable dans les décisions que l'administration aura à prendre pour sauvegarder l'avenir.

Son travail, écrit avec une remarquable simplicité, indique très nettement dans quelle direction les efforts de la Ville de Toulouse et de ses habitants devront être dirigés.

La crue s'est manifestée, dès le lundi 21 juin, d'une manière très sensible, sans inspirer, cependant, de grandes craintes; jusqu'au mardi soir, elle est restée stationnaire ou légèrement ascendante; mais, à partir de ce moment, elle prenait des proportions plus redoutables, et elle atteignait son maximum, le mercredi 23, à 10 heures du soir.

La plus grande largeur atteinte par la Garonne, dans ces jours néfastes, est de 3,120 mètres.

Si l'on compare la crue de 1875 aux plus fortes crues antérieures, on trouve les hauteurs suivantes, mesurées à l'échelle des écluses de l'embouchure;

En 1772	7m,88;
En 1835	7m,50;
En 1855	7m,25;
En 1875	9m,47.

Comme débit maximum, la comparaison avec les crues précédentes nous donnera;

En 1835	4,600 m. c. par seconde;
En 1855	4,350 " "
En 1875	13,150 " "

Nous nous permettrons d'ajouter un mot pour faire remarquer la périodicité de vingt ans que semble avoir adoptée le fléau; la science météorologique nous en révélera certainement quelque jour l'explication; nous croyons même qu'elle l'a déjà entrevue.

Par des calculs, où il nous serait impossible de le suivre, sans craindre de nous égarer, M. Dieulafoy établit que la crue de 1875 est surtout due aux pluies tombées dans la région sous-pyrénéenne et dans la plaine, la fonte des neiges ayant à peine fourni la dixième partie de la masse liquide qui s'est écoulée à Toulouse.

Après avoir ainsi mesuré l'intensité du fléau, M. Dieulafoy examine les moyens préservatifs qui ont été proposés. Nous regrettons de ne pouvoir citer toute cette partie de son rapport.

Endiguement de la Garonne sur une très grande étendue; creusement d'un canal de secours; enceinte continue enfermant le faubourg Saint-Cyprien dans un vaste boulevard; créations dans les Pyrénées de réservoirs capables d'emmagasiner une partie de la crue; reboisement des montagnes; tels sont les moyens qui ont été proposés.

M. Dieulafoy n'hésite pas à repousser les premiers comme inefficaces ou même dangereux.

"La Garonne, dit-il, à dix heures du soir, charriait environ 13,500 mètres cubes d'eau par seconde; l'endiguement de la rive gauche du fleuve, au droit de Toulouse, aurait eu pour effet de faire passer cette masse considérable de liquide dans un étranglement de 200 mètres. Il eût résulté de ce fait un gonflement des eaux et un accroissement de vitesse. Dans cette hypothèse, la crue se serait élevée de 1m50 au dessus du niveau atteint et aurait risqué de submerger et d'anéantir les quartiers de la rive droite, respectés jusqu'à ce jour."

Le creusement d'un canal de secours serait sans danger, mais aussi sans efficacité. En supposant à ce canal une section transversale de 500 mètres carrés (5m de profondeur sur 100 m de largeur) il ne débiterait que 1,000 mètres cubes environ à la seconde et ne ferait baisser le plan d'eau, pendant une crue comparable à celle du 23 juin, que de 20 à 22 centimètres.

L'établissement d'une enceinte continue présenterait aussi des dangers sérieux.

La dépense serait de 2 millions de francs si on se bornait à investir les quartiers les plus menacés; elle serait double si l'on voulait préserver tout le secteur submersible de la ville proprement dite.

"Cette dépense, si les travaux étaient solidement exécutés, serait certainement excellente; malheureusement, dans le premier cas, on rejetterait les eaux sur la partie non investie du faubourg, dont on assurerait la ruine; dans le second, on rétrécirait la section d'écoulement et on risquerait de détruire une grande partie de la ville et tous les ouvrages d'art construits sur la Garonne."

Le reboisement et les réservoirs d'eau établis dans les montagnes ont, nous le savons, de très nombreux partisans, mais peut-être a-t-on un peu exagéré les services qu'ils peuvent nous rendre.

"L'utilité des réservoirs est incontestable, dit M. Dieulafoy, surtout pendant les années de sécheresse. Je ne pense pas que leur rôle soit bien efficace pour combattre les inondations de printemps, comparables à celles du 25 juin. Construits, jusqu'à ce jour, pour remédier à la pénurie d'eau qui se fait sentir du mois de juillet au mois de septembre, ces vastes bassins reculeraient au printemps, à la fonte des neiges, les eaux qui s'écoulent des montagnes, et seraient ainsi généralement remplis à l'époque même où se produisent les crues.

"Les eaux torrentueuses qui s'écoulent des montagnes n'entreraient donc dans ces réservoirs que pour les traverser et en sortir en cascades immédiatement après.

"En nous plaçant dans l'hypothèse la plus favorable; en supposant que par suite de prévisions habilement et heureusement calculées, malgré les pluies incessantes qui précèdent toujours les grandes crues, ils fussent vides au moment de la crue, ils ne pourraient encore que recueillir les eaux fournies par les neiges, c'est-à-dire une fraction très faible de la crue, ainsi que nous l'avons démontré plus haut.

"Remarquons d'ailleurs que, alors même que ces vastes bassins pourraient utilement combattre l'inondation, l'intérêt des sommes dépensées pour leur construction, sommes que nous ne pouvons évaluer à moins de 40 millions, atteindrait bientôt un tel chiffre qu'il serait absolument hors de proportion avec les sinistres séculaires qui se produisent, et que le placement d'un pareil capital, comme fonds d'assurance contre les inondations, serait certainement d'un effet plus sûr, pour les malheureux que doit atteindre le prochain fléau, que le barrage des vallées pyrénéennes.

"Le reboisement, excellent également comme pratique forestière, peut avoir une très salutaire influence sur le régime normal des cours d'eau et doit être recommandé à tous les points de vue. Mais, il faut bien le dire, ce ne sont pas les montagnes seulement qu'il faudrait reboiser pour éloigner indéfiniment les crues, ce serait peut-être les plaines entières qui forment les bassins de la Garonne et de l'Ariége. Or, quels sont les propriétaires qui, en vue de ce résultat, consentiraient à rétrograder de mille ans, à échanger leur terre à blé et même à seigle contre des forêts et des taillis?

La conclusion du rapport de M. Dieulafoy est frappée au coin de la logique et du bon sens.

"Quant à nous, dit-il, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de s'arrêter à aucune des solutions que nous venons de discuter. La réalisation de pareils programmes peut être dangereuse, quelquefois inutile et toujours très coûteuse. Le rôle de l'autorité, en pareille circonstance, ne consiste pas tant à faire exécuter des travaux défensifs généraux qui peuvent toujours être surmontés, qu'à forcer chaque particulier, chaque habitant, à donner à sa demeure une stabilité qui lui permette de résister aux plus hautes eaux, et à prescrire, après avoir étudié la cause de la ruine partielle de chaque immeuble, les modes de construction qui doivent en prévenir le retour.

En dehors de ces mesures de garantie purement personnelles, M. Dieulafoy se borne à conseiller quelques travaux accessoires le long du cours du fleuve. Et il ajoute:

"Il ne convient même pas d'endormir les populations et de leur dissimuler le danger qu'elles courent. Que les habitants qui vont repeupler les zones inondées ne cherchent pas dans des travaux généraux, mais particuliers, la sécurité que peuvent seules donner des habitations solidement construites et soigneusement entretenues, et qu'ils apprennent surtout que toute crue pouvant être dépassée par une crue ultérieure, ils doivent se mettre prudemment en garde contre tout gonflement de la Garonne signalé comme dangereux, et abandonner, sans hésitation, leur habitation avant que les eaux leur aient rendu toute fuite impossible."

—Nous avons feuilleté une plaquette d'*Observations et maximes politiques* qui vient de paraître chez Dentu.

Toutes ne sont pas d'égale force, mais il y en a de fort ingénieuses. Celles-ci par exemple:

La passion divise les gouvernés—c'est l'intérêt qui divise les gouvernants.

On n'a point d'amis politiques. On a des associés—on des complices.

Il n'est pas un homme d'Etat qui ne soit comme jaloux de ses amis politiques et qui ne veuille les absorber s'ils viennent à le trahir, et cependant il n'est pas un homme d'Etat disposé à pardonner à un homme politique de demeurer fidèle à celui qu'il remplace après l'avoir renversé du pouvoir. L'homme d'Etat aime que l'on soit fidèle à lui-même et infidèle à ses adversaires ou à son prédécesseur.

Le gouvernement parlementaire ne peut satisfaire les grandes ambitions, mais il est très utile dans un siècle où les ambitieux sont en nombre et où les hommes politiques n'ont ni de grands caractères ni de vastes appétits. En une seule année, on peut donner cinq ou six mois de ministère à une vingtaine de ces petits politiques, qui mourront satisfaits de pouvoir se dire anciens ministres.

—Un puriste entre hier chez un coiffeur et lui dit:

—Je voudrais que vous me coupassiez les cheveux.

—Monsieur, lui répondit l'artiste d'un air gourmé, vous saurez que je ne *coupasse* pas les cheveux. Je les taille, monsieur, je les taille!

FEUILLETON.

LA POIRE D'ANGOISSE.

PAR WILLIAM COBB.

XII

Quoique d'une élégance et d'une distinction parfaites, quoique ses mains fussent d'une finesse remarquable, Lucien,—comme on dit vulgairement,—*péchait* par les pieds. Sans être d'une grandeur choquante, cependant, ils étaient un peu larges; le bout était massif. La botte dissimulait ces imperfections; mais un examen attentif les révélait facilement. Au contraire, l'empreinte laissée sur le sol par l'assassin était d'une remarquable petitesse. On eût dit à peine un pied d'adulte; la pointe en était fine, c'était presque la trace d'une bottine de femme.

—Pour la première fois de ma vie, dit Lucien en souriant, je me félicite de n'avoir pas un pied de Cendrillon.

M. de La Roseraie était dans cette disposition d'esprit qui permet peu d'apprécier les plaisanteries;

—Quoiqu'il en soit, reprit-il, vous me permettrez d'insister pour que vous établissiez d'une façon probante l'emploi de la nuit précédente....

—Vous avez raison, monsieur, dit Lucien sans hésiter, et je vous donnerai satisfaction.... Que décidez vous de moi, quant à présent?

—Vous allez être conduit à la prison de Versailles, où vous resterez à ma disposition....

—Et j'aurai l'honneur de comparaître de nouveau devant vous?...

—Demain matin.

—C'est donc demain matin, dit Lucien, que je répondrai catégoriquement à votre dernière question....

—Et pourquoi pas immédiatement.

—Vous comprendrez, lorsque je vous aurai tout dit, que j'ai voulu réfléchir encore avant de parler....

—A votre aise, fit M. de La Roseraie.

Après le départ de Jean Peyraud, Paula, brisée par l'émotion, était remontée dans sa chambre. Mais c'est en vain qu'elle avait voulu chercher le sommeil. Les heures passaient, et la jeune fille, dont la tête était brûlante de fièvre, réfléchissait à l'horrible situation au milieu de laquelle elle se débattait.

Le terrible problème se posait incessamment dans son cerveau, sans qu'elle parvînt à le résoudre. L'arrestation de Lucien de Pretz, loin de la rassurer, lui causait au contraire un nouvel effroi. Pourquoi? il lui eût été impossible de le dire.

Il eût semblé, en effet, que Lucien dût perdre tout espoir de contraindre Paula à un mariage qu'elle repoussait de toutes les forces de sa conscience. Evidemment cela devait arriver, à supposer qu'il fût coupable. Coupable! Etait-il possible que le fils du marquis de Pretz se fût abaissé jusqu'à un assassinat? Quel motif de haine ou de vengeance avait pu armer son bras contre un ancien serviteur de son père? A son insu, Paula prenait la défense de l'homme qu'elle méprisait, et les arguments en faveur de son innocence surgissaient d'eux-mêmes dans son esprit. Et cependant, dans cette courte entrevue où Lucien de Pretz avait montré tant de cynisme, reniant pour la forme le témoignage de celle qui s'avouait sa mère, persistant dans des projets d'union dont la seule pensée était un crime contre la nature et les lois, Paula avait compris jusqu'où l'avidité pouvait entraîner une âme perverse. Lucien voulait s'emparer de la dot princière que le comte de Versannes donnerait à sa fille, et, pour arriver à ce but, il ne reculerait même pas devant la plus criminelle des infamies. Si encore ses prétentions se bornaient à cette question d'argent? Paula se rattachait à cet espoir. Ne pourrait-elle pas racheter sa liberté au prix de cette fortune qu'elle abandonnerait avec joie? Mais le comte de Versannes consentirait-il à cette combinaison? Quelles raisons lui donnerait sa fille pour obtenir son adhésion? Tout n'était-il pas à craindre, depuis sa perspicacité jusqu'à ses emportements?

Puis Paula revenait à l'entretien qu'elle venait d'avoir avec Jean. Après tout, Lucien de Pretz, sans honneur, sans conscience, dénué de sens moral, était-il incapable d'un crime? Si, en réalité, il avait commis le meurtre qui lui était imputé, c'était le salut.

Ces réflexions troublaient et épuisaient la jeune fille, dont la raison chancelait dans ce chaos.

Trois heures venaient de sonner. La nuit était profonde. Paula ouvrit sa fenêtre qui donnait sur la rue Notre-Dame-des-Champs, et se pencha au dehors. Des nuages noirs couraient dans le ciel, cachant la lune et faisant l'obscurité plus sombre. Elle s'était accoudée sur le balcon; le vent s'était élevé, et au moment où il avait pénétré dans la chambre, la lampe s'était éteinte. Paula, enveloppée dans une mante de couleur foncée, sentait sur son front brûlant la fraîcheur de la nuit.

Tout à coup elle tressaillit.

Sa chambre était située au second étage du principal corps de bâtiment, et sur le pignon de droite s'appuyait le mur du jardin faisant retour sur la rue Stanislas.

Paula aperçut une ombre qui se glissait le long de ce mur. Par un singulier hasard, le bec de gaz, qui aurait dû éclairer cette partie de la rue, était éteint, de telle sorte que Paula distinguait difficilement le personnage qui venait d'attirer son attention.

Cependant, il était aisé de reconnaître une femme, de haute taille, enveloppée d'un long manteau qui la cachait tout entière. Elle marchait lentement, s'arrêtant parfois pour regarder attentivement en avant ou en arrière, tendant le cou, comme si elle eût craint d'entendre un bruit de pas.

Paula retenait son souffle. Elle s'était reculée, de façon à ce qu'on ne put l'apercevoir. Cependant elle ne perdait pas de vue un seul des mouvements de l'inconnue.

Celle-ci, après avoir une dernière fois traversé la rue dans sa largeur, évidemment pour s'assurer si elle était seule, se rapprocha enfin vivement du mur, presque à l'angle de la rue Stanislas. Paula la vit se pencher et rester immobile, justement au point où s'ouvrait une petite porte donnant sur la partie du jardin que la jeune fille s'était particulièrement réservée.

Que signifiait cela? Cherchait-on à s'introduire dans la maison? Cette femme était-elle la complice de malfaiteurs encore invisibles? Paula songeait à appeler, à donner l'éveil, quand l'ombre, se redressant, s'éloigna de la muraille; puis, d'un pas rapide, s'éloigna par la rue Notre-Dame-des-Champs.

Quelques secondes après, elle avait disparu.

Cet incident avait vivement troublé Paula, déjà sous l'impression d'une agitation nerveuse.

Elle parvint cependant à dominer l'émotion qui s'emparait d'elle et attendit pendant quelques temps encore, penchée sur le balcon. Mais la rue resta déserte, et aucune circonstance ne vint confirmer les inquiétudes de la jeune fille.

Alors, fermant sa fenêtre, elle se jeta sur son lit, et, comme il arrive à la suite de ces crises fatigantes pour le cerveau, elle ne tarda pas à tomber dans une prostration profonde, qui tenait à la fois du sommeil et de l'évanouissement.

Quand elle revint à elle, sept heures sonnaient. Depuis de longues années, elle avait, à ce moment, l'habitude de se trouver sur le passage de son père, alors que le vieillard sortait de sa chambre à coucher pour se rendre à son atelier.

Elle releva rapidement ses cheveux et s'efforça de faire disparaître de son visage les traces qu'y avaient laissées les agitations de la nuit. Mais elle se vit si pâle, qu'elle eut peur d'être en butte à des questions auxquelles elle ne pourrait répondre. Puis une autre pensée s'imposa brusquement à elle.

N'était-il pas de son devoir d'annoncer à M. de Versannes l'arrestation du fils du marquis de Pretz? Les âmes sincèrement honnêtes et franches ont seules de ces hésitations. Ne pas savoir mentir n'est rien; mais ne pas comprendre qu'on puisse taire ce qu'on a appris, c'est là que commence l'exquise délicatesse des cœurs vraiment probes. Et cependant, si elle parlait de cette catastrophe au comte, il lui serait demandé comment elle-même en avait été informée; et si elle nommait Jean Peyraud, elle allait exciter contre celui qu'elle aimait un nouvel orage. Triste perplexité, mais qui ne fut pas de longue durée. Elle devait au vieillard le sourire de sa fille. Elle n'avait pas le droit de l'en priver.

Comprimant de ses deux mains son cœur qui battait à briser sa poitrine, presque chancelante, Paula descendit au jardin.

M. de Versannes n'avait pas encore paru.

Quelques minutes de répit suffirent à la jeune fille pour reprendre contenance. Et quand le comte de Versannes parut sur les marches du perron, elle fit appel à toute sa force et courut à lui.

Dès qu'il aperçut sa fille, M. de Versannes lui adressa de la main un salut amical.

—Viens donc, Paula, lui dit-il, j'ai de graves et étranges nouvelles à t'annoncer.

Par un bizarre caprice du hasard,—du moins Paula le crut d'abord,—le visage émacié du vieillard, aux lignes d'ordinaire rigides et sévères, était empreint d'un sentiment de gaîté joyeuse.

Il embrassa Paula au front, sans remarquer ni sa faiblesse, ni l'altération de ses traits. Et passant son bras sous celui de la jeune fille, il l'entraîna, tout en parlant, vers son atelier.

—Sais-tu ce que je viens d'apprendre? disait-il en ricanant.

—Non, mon père!....

—Je te le donne en mille....

—Vous savez, mon père, que je ne suis pas grande devineresse d'énigmes....

—Et tu pourrais bien être la descendante d'Œdipe en droite ligne que tu ne trouverais pas le mot de celle-ci.

—Mais de quoi s'agit-il donc? demanda Paula, dont le cœur se serrait sous l'étreinte d'une vague appréhension.

Ceux qui souffrent redoutent ce que le vulgaire appelle les *surprises*. L'inconnu leur fait peur.

Ils étaient entrés tous deux dans l'atelier.

Là le vieillard fut pris d'un accès de fou rire; il tomba dans un fauteuil et se couvrit le visage dans ses deux mains.

—Non! s'écria-t-il, ce n'est pas possible! il faut vivre en ce temps de liberté pour voir pareille folie! Ah! ils ont fait 89 et et 93, ils se sont donné un empereur, puis un roi constitutionnel et le reste, tout cela pour en arriver là! d'honneur, c'est du haut burlesque,

Immobile, troublée par des angoisses sans nom, Paula regardait son père, et ses yeux avaient une telle fixité que le comte, les rencontrant, s'arrêta subitement.

—C'est vrai! dit-il, en s'efforçant de comprimer les hoquets convulsifs dont le rire secouait sa poitrine, tu ne comprends pas.... je dois te paraître fou.... Eh bien, écoute et ris avec moi.... ton mari, Lucien, marquis de Pretz, fils de Louis-Bernard de Pretz, la fleur de la noblesse française, lui dont le blason marche de pair avec les plus grands, Lucien que je connais, dont je réponds, moi, Pierre Jean, comte de Versannes, a été arrêté cette nuit par un commissaire de police....

—Oui, je crois que c'est ainsi qu'ils appellent ces sortes de gens....—sous accusation d'assassinat....

—Comment avez-vous appris?.... demanda Paula.

—Mais par Sylvain, par ce brave homme qui lit les journaux, ce que je me garderais bien de faire, dans la crainte de mourir de rire et qui, paraît-il, a lu l'aventure tout au long.

—Et c'est là, mon père, ce qui provoque à ce point votre gaieté?

—Eh! voudrais-tu pas me voir pleurer? Et cependant, au fond du cœur, je me sens furieux. Oui, je ris de ce qu'un misérable petit argousin, gagnant quelque cent louis par an, peut oser, à l'heure actuelle, poser sa main crasseuse sur l'épaule d'un gentilhomme. Je ris de ces hontes qu'on appelle le progrès et par lesquelles tout est conspué et souillé. Je ris enfin de ce qu'un gazetier de bas étage peut aujourd'hui, sans crainte du bâton, raconter dans une feuille qu'on laisse circuler, sans que le bourreau la brûle au coin de la borne, qu'un de Pretz est accusé d'assassinat!

—Le comte de Horn a été décapité en place de Grève, dit brusquement Paula.

Son père releva la tête et la regarda en face. Ses traits avaient repris aussitôt leur rigidité:

—Le comte de Horn!.. fit-il. Que vient faire ici, je vous prie, le nom de ce bandit, traître, voleur et meurtrier?.... Si le régent de France, dans sa haute sagesse, jugea qu'il devait livrer à l'échafaud celui qui déshonorait un des plus anciens noms de noblesse.... quelle raison ce souvenir a-t-il donc d'être évoqué?....

(*A continuer.*)

VAPEURS.

LA COTE DU LAC.
Pour l'hiver.

Steamer de la malle des Etats-Unis. Entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer,

CAMELIA.

Transportant la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression,

capitaine Wm. Hannover,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de dix heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. RETOUR: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 5 heures du matin, Madisonville, le LUNDI et le JEUDI matin.

Le CAMELIA fera son excursion du DIMANCHE comme par le passé; il partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin, et sera de retour le soir du même jour, à temps pour le train de 6 heures et demie.

Le service se fera régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

C. M. SORIA.

23 avril75—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Excursions régulières du Dimanche

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer

CAMELIA,

transportant la malle des Etats-Unis, très fin marcheur et à basse pression, fera une excursion, tous les DIMANCHES, régulièrement. Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du train de huit heures du matin et sera de retour le soir du même jour, à temps pour le train de 6 heures et demie.

Pour aller et retour..........$1 50.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA.

25avril—6m No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.
Départ, les SAMEDIS, à 5 P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,
J. P. Muse, commis.

Se raliant, à Vicksburg, à la ligne Parisot pour la rivière Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, agent,
18sept— Au No 23 de la rue des Magasins.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.
Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Port de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

C. H. DURFEE.

R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp. HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas. BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune. ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

24 déc—

Opelousas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville, et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

TRENTON,

E. QUATREVAUX, capitaine,
H. MOLAISON et S. DERBES, commis.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES M. DOWLING, No 25 de la rue Decatur.

28sept—1m

POUR LES OPELOUSAS.
Départ, tous les Samedis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

FLETA.

C. C. Picket, capitaine.
A. Meynier commis.

Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que du fret pour la Côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas. LOW & McPEACKE No 45 de la rue du Camp.

11 sept—

OPELOUSAS.
Départ régulier tous les Mardis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Broad, capitaine
T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les attérages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.

Tout fret pour le Bayou des Glaises sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

5 août—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et VENDREDIS, à 10 h. A. M.

Le nouveau bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine JAS. P. McELROY,
Commis F. BERGERON.

Il descend tous les DIMANCHES et JEUDIS le jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON,

22avril—3m No 30 de la rue du Canal.

Paquebot semi-hebdomadaire, régulier de Baton-Rouge, Plaquemine et la Côte.

Le bateau à vapeur

LESSIE TAYTOR,

Capitaine Allen Jumel, M. Kennison, commis, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à Midi, et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Retour: il partira de Baton-Rouge tous les JEUDIS et tous les DIMANCHES soir.

Ce bateau prendra du fret à un tarif aussi bas que n'importe quel bateau sur cette ligne.

12 mai—

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine Jos. Ancoin,
P. Charlet et M. H. Charlet, commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M.

Retour: il partira de Donaldsonville, les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET,
16 juillet—1an 30 rue Conti.

Paquebot de la côte et de Lafourche jusqu'à Thibodauxville.

Deux voyages réguliers par semaine, le bateau à vapeur fin marcheur.

KATE DICKSON,

U. D. TERREBONNE, capitaine
C. D. Jr., Commis.

Jours de départ tous les Mercredis et Samedis à 5 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à TERREBONNE,
30sept—1m. rue Conti, No 30.

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARYIDA,

Capitaine J. A. Ruiz; commis E. M. Valette et S. Heno, Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.

9mai—

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

neuf et fin marcheur, capitaine Fred Probst, commis J. C. Tremoulet, et O. Legier, (2me commis), partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les mercredis il prolongera son voyage jusqu'à Sunrise-Mill et les Samedis il descendra jusqu'à la station de la quarantaine. 2 oct.—

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy,

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 182 Esplanade Street.

Réouverture du
RESTAURANT LOPEZ,

Coin Canal et Bourbon.

La réouverture de cet établissement aura lieu le SAMEDI 18 septembre 1875. On y servira comme par le passé des lunchs depuis 10 heures du matin jusqu'à la fermeture des théâtres.

14sept—1m

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes:

FRANCE, Trudelle, samedi, 16 octobre.
VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 30 oct.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 13 novembre.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, extérieure $120. intérieure $110.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires. Billets aller et retour à prix réduits.

GEO. MACKENZIE, Agent, 55, Broadway, New-York; ou à L. GRAND, Agent, nov—6m Gallier Court, Lettre H. N. O.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME,
via la Havane et Southampton.

Départ, le DIMANCHE, 24 octobre à 7 heures du matin.

Le steamer allemand

HANNOVER,

Capitaine HIMBECK,

partira de son quai, poteau 40, Quatrième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO.,
13oct—7t No 42 de la rue de l'Union.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Partiront comme ci-dessous:

	De Brême.	de la Nlle-Orls.
Hannover....	15 sept.	24 oct.
Frankfurt..	13 oct.	14 nov.
Hannover....	17 nov.	
Frankfurt...	15 déc.	

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres.......................$150 en or.
Entrepont........................ 36

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Havre ou à Brême:

Chambres.......................$150 en or.
Entrepont........................ 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres..................$35 en or.
Entrepont........................ 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Steamers de la ligne White Star,

Pour Queenstown et Liverpool,

Transportant la Malle des Etats-Unis.

Steamers neufs et puissants, partant de New-York le SAMEDI, de Liverpool le JEUDI et faisant scale à Cork Harbor en allant et en revenant.

REPUBLIC, Samedi, 4 sept. à 7 30 A. M.
BRITANNIC, Samedi, 11 sept., à 2 P. M.
GERMANIC, Samedi, 18 sept., à 7 A. M.
ADRIATIC, Samedi, 25 sept., à 2 P. M.
CELTIC, Samedi, 2 oct. à 6 30 A. M.
BALTIC, Samedi, 9 oct., 12 30 P. M.
BRITANNIC, Samedi, 16 oct., 6 A. M.
GERMANIC, Samedi, 23 oct., 1 P. M.

Du White Star Dock, Pier 52, North River. Ces steamers, les plus fins marcheurs, sont de grandeur uniforme; il n'en est pas qui soient mieux disposés. Le salon, les chambres, le fumoir et les chambres à bain se trouvent au milieu des steamers, où le bruit et le roulis se font moins sentir. Le passage y est offert avec confort qu'on n'avait pas encore obtenu en mer.

PRIX—Salon, $80 et $100, or: pour le retour, $175 or. Entrepont à bas prix.

Traites de la livre sterling et au-dessus.

Pour l'examen des plans et autres renseignements, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, No 19 Broadway, New-York, ou à

A. E. MILLER & Co, Agents,
No 25 de la rue Carondelet Nlle-Orléans.

Des billets se vendent à la Nlle-Orléans, pour tous les points de l'Europe. 1er avril—om

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,

Le steamer

KNICKERBOCKER,

Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

Dimanche, 24 oct. à 8 h. A. M.

Passage......................$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à,

ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York,

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO.....Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA.........Capt. J. W. Reynolds,
CITY OF HAVANA..............Capt S. F. Philips.

Le steamer

CITY OF MERIDA,

Commandant J. W. Reynolds,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope 1er District, le SAMEDI, 9 octobre, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz.......... $60. en or.

F. ALEXANDRE & SONS,
33 Broadway, New York,

Pour fret ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent, Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO suivra et partira le 20 novembre.

13 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1500 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett....1400 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton. 1000 tonneaux

Départ, SAMEDI le 16 octobre, à 7 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

C. W. LORD,

Commandant L. Colton

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.)..$40
Passage pour Philadelphie................. 50
Billet donné à New-York pour tout le voyage.. 50

Pour frêt ou passage, s'adresser à

EDWARD A. YORKE, Agent,
au coin des rues Carondelet et Gravier

1 nov—1 an.

Rapport sur l'Etat
—DE LA—
BANQUE NATIONALE DE L'ETAT,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du mercredi 30 juin 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,115,402 13
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	550,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	35,718 45
Dû par des agents de réserve, approuvés	95,731 96
Dû par d'autres banques nationales	23,095 68
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	159,018
Propriétés foncières, mobilier et installations	139,718 10
Dépenses courantes et taxes payées	38,563 69
Primes payées	65,600 00
Echanges pour le Clearing-House	$121,816 22
Billets d'autres banques nationales	38,802 00
Petite monnaie, (y compris les nickels)	2,575 79
Espèces	77,372 17
Billets Legal Tender	466,823 00
	$705,695
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent du montant en circulation)	25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis (autre somme que le fonds de rachat 5 pour cent)	4,000 00
Total	$2,996,545 95

PASSIF.

Capital payé	$550,000 00
Surplus	38,590 54
Autres profits non-partagés	87,474 50
Billets de banque nationale, non rachetés	500,000 00
Dividendes non payés	6,931 15
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,322,571 09
Certificats "demand" de dépôts	7,000 00
Chèques certifiés	12,850 56
Chèques du caissier, non payés	100 00
	1,342,521 65
Dû à d'autres banques nationales	79,541 16
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat	91,486 65
Total	$2,996,545 95

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la banque ci-dessus nommée, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 14me jour de juillet 1875.

THEO. GUYOL, notaire public.

Exact—Témoins:

G. A. WILLIAMS,
JOS. DUNBAR,
WM. G. VINCENT,

Directeurs.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville —

Le bateau à vapeur

MINNIE AVERY partira, du pied de la rue Bienville, DIMANCHE, 26 sept. et, ensuite, tous les jours, à 7:45 A. M., pour Westwego, avec les passagers, pour toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour à 6 heures du soir.

On re oit le fret, au même endroit, tous les jours, à 2 heures de l'après-midi, et il arrive à destination le lendemain matin.

Le bateau ci-dessus touchera à la rue Jackson pour les excursions du DIMANCHE.

Prix réduits et une heure et demie de plus données aux passagers qui vont et reviennent le même dimanche.

C. E. PAYNE, Agent.

C. H. ALLEN, Directeur-général.
12mai—6m

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans....10 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour.

Départs de la ville.	Départs du Lac.
6 heures A. M.	7 ½ heures A. M.
8	9 .. ..
10	11 ½ .. ..
Midi	1 ½ .. P. M.
2 .. P. M.	3 ½ .. ..
4	5 ½ .. ..
6	

Tous les Dimanches un train partira de la ville à 4 heures du matin.

Les dimanches un train partira toutes les heures, dès 2 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN,
5 mai— Surintendant-général.

THE MOBILE LINE.

On and after May 23, 1875,

Trains leave depot foot Canal street as follows:

EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 8 a. m.
Coast accommodation, daily, except sunday, 3 15 p. m.
Through night express daily, at 4 40 p. m.
Arrive:
Express and Mail daily at 3 55 p. m.
Coast accommodation, daily, except sunday 10:05 a. m.
Through night Express, daily at 11:30 p. m.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Nashville, Louisville, Lynchburg, Virginia Springs and Baltimore, without change.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON,
25déc— Supt.

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 23 Mai 1875,

Les trains partiront du dépot, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures du matin.

Train d'agrément, tous les jours excepté le dimanche, à 3.15 p. m.

Express du soir tous les jours à 4 h. 40 m. de l'après midi.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:

Express et malle, tous les jours, à 3 h. 55 m. de l'après-midi.

Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 10:05 a. m.

Express du soir, tous les jours à 11 heures et demie du soir.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Nashville, Louisville, Lynchburg, les sources de la Virginie et Baltimore, sans aucun changement.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON,
25 déc— Surintendant.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

A partir du 20 septembre

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7:50 A. M.	Express	9.05 P. M.
Malle	5:50 P. M.	Malle	11:30 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur Général. 14 jv 75

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)
From September 20—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7.50 A. M.	Express	9.05 P. M.
Mail	5.50 P. M.	Mail	11.30 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. any 14 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Brashear, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour le frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDRLY, Surintendant, au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de frêt le .... 5 heures.

27mai— CHS. A. WHITNEY CO., Agents.

Premier état annuel
—DE—
L'ATLAS INSURANCE COMPANY,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Au No. 132 de la rue du Canal,
Le 12 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1872.

Primes d'incendies		$52,641
Primes de rivières		1,113 5
Total des primes		$53-815 18
En moins—primes non expédiées		$5,826 79
Montant net des primes		$17,928 39
A déduire:		
Pertes par les incendies—payées	$ 228 32	
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts	12,164 96	12,391
Montant réservé pour pertes non réglées		$5,546 60

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $305,450	$151,222 46
Propriétés foncières appartenant à la compagnie	17,500 00
Prêt garanti par des actions	1,009 00
Actions appartenant à la compagnie	27,550 00
Bons des Etats-Unis	8,000 00
Effets à recevoir	8,226 86
d abêetes surdem, d orta nt 8 pour cent d'intérêt	19,250 0
intérêt	10,442 44
Primes en voie de recouvrement	27,420 86
Effets à recevoir pour primes	300 00
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier	12,419 79
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence	2,048 75
Capital souscrit, en voie de règlement	69,451 50
	$355,942

PASSIF.

Capital, 4,182 2-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action	$313,750
Montant réservé pour garanti surmontant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées	17,928 3
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé	17,928 40
Montant réservé pour porte non réglées	5,546 60
Salaires non payés	789 11
	$355,942 50

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 8 j 22 A. D. 1874.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL.
Année expirée le 31 ..... 1874.

Montant reçu de membres assessés sur décès		$54,258
Montant reçu, intérêt et dividendes	2,187 44	
Montant au crédit des profits et pertes	31,130 65	
		$87,584 34
Montant payé sur 26 décès	$45,450 00	
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste Loyer et Salaires	10,679 28	—$56,129 2
		$31,425 09

PASSIF.

Polices séé "A"	$5,802 25	
Polices séé "B"	4,276 17	—$10,078 4

ACTIF.

En caisse	$3,255 56
Décès payés "non réclamé"	4,500 00
Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton	7,840 66
Chemin de fer Canal et Claiborne	5,215 20
Banque d'Amérique	4,210 50
Banque Nationale Mutuelle	5,000 00
Dû sur assessements en voie de recouvrement	8,895 00
Meubles de Bureau	1,484 66
Effets et recevoir	1,28

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.
Au coin des rues Canal et Camp.

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes (compagnie locale et agences) de l'année expirée le 31 décembre 1874.

Sur risques d'incendie	$485,120 58	
Sur risques de mer	88,982 65	
Sur risques de rivières	94,394	
		$668,497 91
En moins—réservé pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 53	
Primes remboursées	33,222 73	
		199,824 26
		$468,673 65
Plus intérêts		35,385 14
		$504,058 79

Compagnie locale et agences

A déduire, réassurances	$ 45,108 90	
Pertes par le feu	$161,144 52	
Pertes sur mer	67,482 48	
Pertes sur les rivières et dans l'intérieur	51,427 45	
	270	
Dépenses générales	55,250	
Taxes	19,430	
Commissions	85,550	
Réfaction (rebate)	$1,494 80	
		476,835 08
Bénéfice net		$ 27,208 71

L'actif de la compagnie est comme suit:

En caisse	$ 65,060 89
Primes en voie de recouvrement	92,133 77
Garanties et billets hypothécaires	211,859 84
Effets à recevoir pour primes	12,481 04
Bons de la ville et autres bonds	129,616 55
Actions de la Cie du Gas et autres actions	74,409 50
Primes d'agences en voie de transmission	9,787 21
Dû par des compagnies d'assurances	7,280 61
Propriété foncière au coin des rues Canal et Camp	70,562 77
Autres propriétés foncières	70,532 84
Succursale, troisième district, prime en recouvrement	1,675 70
Compte suspendu	4,070 15
	758,560 68

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réserve pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 53	
Intérêts et dividendes non recouvrés	6,737 15	
Réclamations contre la compagnie	4,293 73	
		$677,633
Surplus plus que suffisant pour couvrir la dépréciation		$ 80,928 27

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 15 janvier 1875.

JOHN LEMONNIER,
Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 14 du courant, à une réunion des directeurs, il a été résolu de payer le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayant-cause, à dater du 1er février prochain.

J. W. HINCKS, secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1875.

DIRECTORS.

W. B. SCHMIDT,	A. M. BICKHAM,
PLACIDE FORSTALL,	AD. SCHREIBER
H. GALLY,	JULES TUYES,
CHARLES LAFITTE,	W. A. BELL,
W. VAN BAMTHUYSEN,	D. FATJO,
EMILE BOUNY,	D. D. ROGERS.

17janv—

Second Etat de Situation
—DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1873, à savoir:

Sur risques de feu	$114,062 22
Sur risques de mer	59,231 27
Sur risques de rivières	29,666 91
Total des primes	$203,000 53
Moins primes rendues	3,154 77
Primes acquises	$192,845 77
Déduit—Pertes par le feu	$45,106 60
Pertes sur mer	47,115 73
Pertes sur rivières	15,478 58
	$102,098 87
Réassurances	21,916 79
Réfactions (rebate)	9,562 07
Taxes	7,430 92
Loyer	1,750 00
Dépenses, et profits et pertes	28,315 10
	$175,024
Réservé pour primes non-terminées	$17,820 59

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital en Stock-notes	0
Comptant	47,428 5
Comptes en voie de collection	13,560 2
Billets recevables	2
Prêts sur garanties	60,550 0
Prêts sur hypothèque	41,546 21
Stocks et Bons	5,279 46
Installations de bureaux et meubles	2,000 00
En mains d'agents en Europe, etc	5,125 41
	$296,517
Moins intérêts non-payés et dividendes	2,196
	$294,320 58

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Vice-Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 20me jour janvier 1874.

E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:

A. Baldwin,	S. Henderson,	G. P. Blancan
A. Terzros,	O. Bercier,	G. J. Leeds,
A. M. Fortier,	F. Laborde,	T. L. Airey,
B. Huff,	J. Brunaso,	M. Keiffer,
A. Hirsch,	E. K. Bryant,	O. Hopkins,
H. Kern,	W. B. Conger,	A. Palacio,
H. Beer	R. De Gas,	E. Ganucheau.
J. B. Camors.	W. A. Bell	H. Roos.

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY.
Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant.

Primes de l'année expirée le 31 août 1873:

Primes sur l'incendie	$129,031 46	
Primes de mer	24,310 02	
Primes de rivières	5,867 57	
Primes sur les risques, non expirées le 31 août 1872	42,000 00	
Total		$201,209 0
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année		50,125 43
		$211,083 63
Pertes payées dans l'année:		
Sur les risques d'incendie	$64,817 20	
Sur les risques de mer	17,695 21	
Sur les risques de rivières	18,321 71	—100,844 22
		$110,239 41
En moins,		
Réfaction (rebate), 5 pour cent	$4,582	
Réassurances	18,632 41	
Dépenses, taxe, licence, intérêt	3,446 20	
Réservé pour pertes non réglées	20,000 00	—$51,641 84
Bénéfice net		$61,597 57

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$50,716 28
Effets à recevoir pour primes et prêts, garantis	204,047 36
Primes en voie de recouvrement	421 9
Actions, bons, actions, etc., de banques compagnies d'assurance, etc	3,855 42
Propriété foncière	4,557 63
Billets d'actions (stock notes)	282,226 50
	$583,355 17

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, le 20 septembre 1873.

CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:

Intérêt sur le capital payé..............10 pour cent.
Dividende sur le susdit.............. 5 "
Dividende sur primes remboursées..15 "

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du lundi, 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.

C. W. Allen,	C. A. Green
A. J. Aiken,	I. L. Haas,
J. A. Braselman,	Col. T. H. Hunt,
W. T. Blakemore	J. D. Hill,
I. Bloom,	Jas. S. Lanphier,
Sam. Boyd,	Robert L. Moore,
C. H. C. Brown,	John Myers,
John D. Cobb,	H. J. Mullan,
Geo. W. Church,	Edward Nalle,
J. E. Gampbell,	G. W. Sentell,
Lloyd R. Coleman.	W. R. Thompson.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés dans les heures du jour.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYE....................$500,000

EXTRAIT DU DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL—1874.

Montant net des primes, escompte et intérêt		$334,875
Pertes, dépenses, taxes	$195,838 76	
Fonds en réserve, $10,000 et dividende sur le capital, 10 pour cent	59,626 54	
		255,515 30
Bénéfice net		$78,361 17
Actif de la compagnie—VALEUR AU COMPTANT SUR LE MARCHÉ.		
Actions, bons, prêts et effets à recevoir		$409,870 06
En caisse et primes en voie de recouvrement		129,775 71
		$539,645 77

Dividende payé sur actions, DIX POUR CENT par an, et sur les polices participantes VINGT-CINQ POUR CENT, payable comptant.

La ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur les risques de feu, de rivières et de mer aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont réglées promptement, à des conditions libérales, aux bureaux de la compagnie, No 61 de la rue du Camp, coin Commercial Alley.

JAMES L. DAY, Président,

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1875—

JNO. G. GAINES,	JAS. L. DAY,
E. J. HART,	LIONEL C. LEVY,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP
HUGH WILSON,	JAMES BYRNES,
B. BISCOE,	J. L. HARRIS,
A. BALDWIN,	W. B. SCHMIDT,
CHAS. MACREADY,	L. ALCUS,
W. E. SEYMOUR,	ISAAC L. HAAS,
RICHARD FLOWER,	SCOTT McGEHEE,
J. WEIS,	GEO. JONAS,
R. W. TAYLOR,	D. FATJO,
J. C. MORRIS,	T. L. AIREY,

7 mars—au 1er janvier.

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-HUITIEME ETAT

De situation annuel de la Compagnie d'Assurances de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la dite Compagnie.

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1875.

Primes d'incendie		$90,384 55
Primes sur les rivières		13,066 58
Primes maritimes		9,042 82
		112,492 35
Moins, primes remboursées		2,425 59
		$110,067 76
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$22,159 66	
Pertes sur les rivières	16,422 12	
Pertes sur mer	816 17	
	$39,427 94	
Réassurances	4,589 81	
Loyer	2,500 00	
Taxes	2,350 35	
Réfaction (rebate)	10,277 95	
Dépenses, moins l'escompte et l'intérêt	6,487 30	
Réservé pour risques non terminés	27,171 00	93,804 35
		16,262 28

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par nantissement	5,739 67
Prêts garantis par hypothèque	21,006 13
Effets à recevoir pour primes	12,460 48
Actions, bons et autres obligations	143,556 52
Propriété foncière	5,447 24
Primes en voie de recouvrement	18,100 69
En caisse	27,082 84
	$241,434 35

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, soussigné, pardevant moi ce huitième jour de mai 1875.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable à partir de mardi, 11 mai.

9 mai—10t

Commercial Insurance Company of New Orleans.

120....RUE DE LA COMMUNE....120
NEUVIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 mars 1875

Feu	$60,583 60	
Mer	13,829 20	
Rivières	59,181 32	—$133,604 12
Plus—risques non expirées le 31 mars 1875		15,745 00
		149,349 12
Moins—primes non expirées le 31 mars 1875		17,200 00
Montant net des primes		130
Pertes par le feu	$9,619 84	
Pertes sur les rivières	23,541 35	—$43,161 19
Réfaction (rebate)		20,334 23
Réassurances		5,699 08
Primes remboursées		1,325 10
Taxes		14,211 50
Casuel		3,170 42
Loyers		6,588 38
Dépenses		15,408 48
		$117,398 38
Moins Intérêts profits et pertes		20,192 18 —$97,70
Bénéfice net		$34,

ACTIF

Effets à recevoir	$226,984 43
Mobilier	4,993 93
Actions du Harber boat	850 00
Bons de la Ville	1,320 00
Actions de la banque de l'Etat	3,600 00
Comptes pour recouvrements net	14,673 51
En caisse	95,100 00
	$347,412 86

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1875.

J. H. OGLESBY, Président
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 13 avril 1875.

E. J. IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1875.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de DIX POUR CENT sur le capital de la compagnie est déclaré payable sur demande. 15 avril—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA
Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.
Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues	$157,125 75
Pertes par incendie sur mer et rivières payées	$34,847 80
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc	
	124,061 5
	$53,114 1
Total de l'Actif	$794,213 1

DÉCLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider
A. Eime Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
N. A. Baumgarden,	Th. Lilienthal,	E. Sieg,
	E. F. Del Bondio,	C. H. Miller,
Isaac Scherck,	H. Eicke,	S. J. Nastta,
J. N. Schwars,	Chas. Engsfeld,	H. Pohlman,
Louis Schwars,	M. Frank,	F. Rickert,
X. Weissenbach,	H. R. Gogreve,	F. Roder,
E. Wildermann		

L'Union Française.

A l'élection générale, tenue le 10 décembre dernier, les personnes suivantes ont été nommées membres du Conseil de Direction pour l'année courante:

Messieurs:

L. Breton	Alph. Walz	E. Larue
A. Jas	V. Nippert	J. Leisy
A. Granger	J. G. Spor	V. Maignan
J. B. Seguin	E. Scheidecker	P. Mallard
J. B. Mondiegt	M. Bochet	P. Tiane, jr
H. Salomon	E. Saloy	Ch. Franke
L. Grand	A. Bonnet	Ch. Lacouma
J. L. Reiss	J. Anglade	M. Leblond

et à une assemblée de la Direction ont été nommés:

MM. L. BRETON—Président honoraire,
E. LARUE—Président,
A. JAS—Vice-Président,
A. GRANGER—Vice-Président,
J. B. SEGUIN—Trésorier
J. B. MONDIEGT—Secrétaire

Par ordre de la direction,

J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1875.

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans.

104..........rue du Canal..........10

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 1875, y compris les risques non expirés de l'année précédente:

Sur risques de feu		$569,621
Sur risques de mer		52,556 10
Sur risques de rivières		55,982 08
Total des primes		$678,160 23
En moins, primes non expirées		121,468 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875		$556,692 23
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$257,344 41	
Sur risques de mer	47,752 44	
Sur risques de rivières	22,344 65	
	$327,476 90	
Taxes	35,609 48	
Réassurances et primes remboursées	26,849 72	
Dépenses et quinze pour cent réfaction moins intérêt	64,930 07	
		$454,280 67
Profit		$102,421 56

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$282,814 42
Bons de la ville	216,110 60
Actions de banques, chemin de fer et autres	73 611 80
Billets garantis par hypothèque et gages	327,229
Effets à recevoir	86,917
Primes en voie de recouvrement	94,494
Bons de l'Etat	650
Actions d'assurance	19,124
Actions du Valette Dry Dock Comp	10,400 00
Bons hypothécaires du Turner's Association	2000 00
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall	5000 00
En caisse	108,587 29
	$1,223,899 56

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président,

W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.

JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:

P. Maspero,	Ed. Toby,
D. Fatjo,	P. Fourchy,
S. Z. Relf,	M. W. Smith,
L. F. Generes,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
	Chas. Lafitte.

16juin—1an

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875.

Primes d'incendie	$201,306 60	
Primes de mer	42,344 83	
Primes des rivières	112,114 32	—$355,767 75
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		276,187 7
Pertes payées, et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—		
Sur risques d'incendie	$59,347 66	
Sur risques de mer	15,447 22	
Sur risques de rivières	55,553 91	—$140,348 89
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c.	73,705 32	—214,054 22
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital)		$62,133 12
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir	$43,674 01	
Prêts sur bons et hypothèques	55,943 33	—$99,617
Prêts sur actions, sur demande	27,430 55	
Argent en banque	82,089 96	—200,529 54
Propriétés foncières		112,759 42
Bons de la ville, actions de banques et autres		152,581 50
Primes en voie de recouvrement, comptes d'affaires en suspens, &c		37,514 11
Total de l'actif		$610,201 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.

WM. H. HOLMES, Seconde Justice de paix, Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dit dividende.

DIRECTEURS.

Thomas A. Adams,	Sm'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke.
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abraham	P. N. Strong,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edward J. Gay,	John M. Sandidge,
Simon Hernsheim,	Simon Forcheimer,
Joseph B. Wolfe,	R. B. Post,
Edward Pilsbury,	John E. King,
Fred'k Camerden	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Joseph Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Jurey,	Edward Nalle,
George W. Sentell,	A. Levi.

24mai—

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, clôture des affaires du vendredi, 27 Février 7

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes	$642,221
Tiré au delà des dépots	
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	500,000
Autres actions, bons et hypothèques	17,772
Dû par des agents de rachat et de réserve	23,111
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	3,519
Local de la banque	7,902
Autres Propriétés foncières	3,731
Mobiliers et installations	13,062
Dépenses Courantes	4,972
Taxes payées	4,744
Primes	72,414
Echanges pour le Clearing House	57,978
Billets d'autres Banques Nationales	11,570 0
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels	1,573 91
Espèces	18,196 77
Billets Legal Tender	254,000 0
	$1,604,722 1

PASSIFS.

Capital payé	$ 508,000 0
Surplus	11,353
Escompte	3,656
Change	3,626 97
Intérêt	1,317 97
Circulation Nationale non rachetée	419,000 0
Dividendes non-payés	739 2
Dépots Individuels	637,915
Chèques Certifiés	7,515 0
Dû à des Banques Nationales	1,653
Dû à des Banques à des Banques de l'Etat	973
	$1,604,722 1

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHEM, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 25 Mai 1874. JULES MOSSY, N. P.

Exact:

P. POURSINE,
R. S. KEEP,
A. W. E

BILAN —DE LA— BANQUE GERMANIA NATIONALE A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874

RESSOURCES:

Prêts et escomptes	$783,975 69
Tiré en sus	4,242 8
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	300,000
Bons des Etats-Unis en caisse	100,000 00
Autres actions et Bons	22,095 60
Dû par des agents de réserve et de rachat	69,627
Dû par d'autres banques nationales	7,146 3
Dû par des banques et des banquiers de l'Etat	1,251
Propriété foncière, mobilier et installations	4,906 67
Dépenses courantes et taxes payées	11,163 2
Primes payées	45,000 0
Echanges pour le Clearing-House	104,818 62
Billets d'autres banques nationales	5,970 00
Petite monnaie (y compris les nickels)	641 6
Espèces	27,672
Billets Legal Tender	219,110
Total	$1,691,400

PASSIF:

Capital payé		$300,000
Surplus		27,000
Autres profits non partagés		27,028
Billets de banques non rachetés		269,995
Dividends non payés		240 6
Dépots individuels	$963,591 73	
Certificats de dépôts, payables sur demande	800 00	
Chèques certifiés	11,912	
Chèques de caissiers non payés	24,937	—1,026,142 22
Dû à d'autres banques nationales		12,335 22
Dû à des banques et des banquiers de l'Etat		3,650 22
Total		$1,681,469 84

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Hermann Roehl, caissier de cette banque déclare solennellement que je crois le susdit bilan exact. HERM. ROEHL, caissier

Signé sous serment pardevant moi, ce 8 octobre 1874. JOS. COHN, Notaire Public.

Exact—Témoins:

T. PRUDHOMME.
L. B CAIN.
E. ..OGREVE

ASSURANCES.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL
—DU—
Home Mutual Insurance Company
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Char la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1872, y compris les Risques non terminés de 1871		$182,0..
Primes sur les Risques de feu	$120,490 15	
Primes sur les Risques de rivières	22,811 65	
Primes sur les Risques de mer	28,721 12	
Moins les primes rendues	2,727 66	
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873	20,687 05	24,414
Primes nette pour l'année 1872		$142,608 14
Déficit pour l'année 1872		28,246 52
		$184,854 66
Pertes payées durant la même période—		
Sur les Risques de feu	$80,467 00	
Sur les Risques des rivières	10,7..	
Sur les Risques de mer	35,725 42	
		7,431 84
		923 81
Réassurances		
Taxes		
Réfaction au lieu de scrip	15,964 01	
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer	26,797 96	
Intérêt dû sur les Scrips non encore payés	4,209	
	$54,965 23	
Moins escompte et intérêts	25,612 43	22,373
		$156,554
Pertes non réglées		10,00
		$166,55

La Compagnie possède l'Actif suivant:

En caisse $29,408 84	
Effets à recevoir sur prêts et sur gages	
Effets à recevoir sur Primes	
	$32,671 35
Effets à recevoir en voie de recouvrement	81,065 91
Propriété foncière	50,000 00
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans	298,546 00
Actions de Banques	44,200 00
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock	4,000 00
Actions du Harbor Protection Company	925 16
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés	3,000
Bons I. O. des O. F. Hall Association	5,00
Actions de Compagnie d'assurance	3,50
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association	1,
Compte suspendu de Bons et d'Actions	255,156 08

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce onzième jour de janvier, A. D. 1874 comme l'attestent ma signature et le sceau.

ANDREW HERO,
17 janv—1m Notaire Public.

Association d'Assurances
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,
Bureaux, 102 rue du Canal.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1875

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1874:

Primes sur les risques de feu	$429,5.. 17	
Primes sur les risques de mer	60,5.. 12	
Primes sur les risques de rivières	21,9.. 26	
Total		$512,651
En moins:		
Primes sur risques non expirés	$123,724 24	
Primes remboursées	2,877 82	$125,.. 56
Primes nettes acquises		$386,5..
A ajouter:		
Intérêts	16,5.. 37	
Profits et pertes	4,0.. 14	
Primes sur l'or	518 15	21,7..
		$417,...
Pertes payées sur les risques de feu	$145,175 15	
Pertes payées sur les risques de mer	34,964 75	
Pertes payées sur les risques de rivières	13,429 38	
Pertes en litige	5,512 00	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	12,12.. 55	11,506 89
Réassurances		11,5.. 62
Réfaction (rebate)		35,... 47
Commissions d'agences		21,... 43
Dépenses d'agences		5,... 35
Licence		1,... 00
Dépenses de bureau		12,... 17
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc		9,223 89
Frais de Cours et d'avocats	123 21	325,166
Bénéfice net		$91,479

ACTIF.

En caisse:		
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$75,987 24	
" Louisiana Natl. Bk.	5,441 19	
En mains d'agents aux E. U. et en Europe		25,776 64
Dépôt dans le N. O. National Banking Asso. $32,903 42, évalué		28,000 00
Effets à recevoir pour primes		12,081 07
Prêts sur hypothèques		147,542 28
Prêts sur nantissements		20,733 19
Effets à recevoir		15,613 29
Bons		32,413 88
Actions		26,556 75
Primes en voie de recouvrement		49,459 82
Propriété foncière		5,135 64
Propriété mobilière		25,000 00
Dû par divers	6,897 77	494,438

PASSIF.

Capital payé en plein, (actions de $30)		257,580 00
Dividendes d'intérêt de 1872 et 1873 non-réclamés		3,012 50
Primes sur risques non terminés		123,724 24
Pertes non réglées		17,941 55
Dû à divers	701 21	402,959
Surplus		$91,479

Le tableau qui précède est une copie exacte de livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire
M. MUSSON, Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce douzième jour de Janvier 1875.

G. LOGARDEUR JR., Notaire Public

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 11 Janvier 1875, il a été résolu de payer sur demande les Dividendes suivants:

1o Un Dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874 sur le Capital de $30 par action:

2o Un Dividende, au Comptant, de quinze pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1874, en sus de la Réfaction (rebate) de 15 o|o, ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant brut de leurs primes;

De porter au Fonds de Réserve la somme de $11,029 06 à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte amendée.

G. LANAUX, Secrétaire.
M. MUSSON, Président

DIRECTEURS:

L. J. WEBSTER,	A. J. GOMILA,
ABE HIRSCH,	JOHN LEISY,
J. B. CAMORS,	E. F. GOLSAN,
I. K. SMALL,	J. PLAISENT,
LOUIS SCHNEIDER,	HEN. ABRAHA
PIERRE LANAUX,	M. MUSSON,

14 janv—1m

ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 9 Janvier 1874

ACTIF:

Prêts et escomptes		$656,894 85
Bons des Etats-Unis		466,000 00
Primes sur Bons des Etats-Unis et sur or		71,755 60
Diverses actions		17,772 50
Dû par Banques et Banquiers		9,209 87
Propriétés foncières, meubles et installations		24, 5 6
Dépenses courantes		5 7
Billets du Trésor (Legal Tenders)	$222,000 00	
Billets de Banques Nationales	11,509 56	
Or	14,606 86	
Chèques sur banques locales payables en currency	193,832 93	485,508 84
		$1,687,822 87

PASSIF:

Capital payé	$500,000 00
Surplus	11,353 15
Circulation	419,000
Dépôts	732,220
Chèques du caissier	2,327 77
Escomptes, Intérêt et Change	16
Dû à Banques et Banquiers	22
Dividendes non-réclamés	22
	$1,687,822